

# CONDITIONS GÉNÉRALES 2024

## Conditions de réservation

La réservation est prise en compte lorsqu'elle est accompagnée de l'acompte de 30% soit 95€ par jeune de plus de 18 ans inscrit ou du paiement total du séjour RAID.

## Conditions d'annulation

Toute annulation doit être effectuée par écrit y compris pour une raison Covid (courrier électronique ou papier, au plus tard dans le mois qui suit le séjour, le cachet de la Poste faisant foi).

### **Si l'annulation intervient :**

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 12% de l'acompte.
- De 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 60 % de l'acompte.
- Moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

**DISPOSITIONS COVID :** Nous serons attentifs au protocole sanitaire en vigueur.

Si le Domaine du Coteau Fleuri se trouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'obligation de remettre ou d'annuler totalement un séjour, les sommes versées seraient remboursées au prorata du nombre de jours effectués plus un jour.

## Règlement de votre Séjour

Il est demandé 95€ par jeune de plus de 18 ans inscrit à l'inscription. Le solde doit être réglé avant le début du séjour.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements avant le séjour : à demander au secrétariat.

## Assurance

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile. Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

## Adhésion-tarifs

TARIFS :

**309€** Séjour RAID en pension complète (tout compris)

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation (12 € annuelle /famille).